



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION DE BOURGOGNE



Direction
régionale du travail, de
l'emploi et de la formation
professionnelle de
BOURGOGNE

Service de contrôle de la
Formation Professionnelle

13, avenue Albert 1^{er}
B.P. 410
21011 DIJON Cedex

Téléphone : 03.80.76.99.10.
Télécopie : 03.80.76.99.20.

Services d'informations
du public :
3615 Emploi 0,15 euros/mn
(Modulo 0,08 euros)
Internet : www.travail.gouv.fr

Comité Bourgogne de Natation
E.R.F.A.N.
3, boulevard des Valendons
21300 - CHENOVE

Dijon, le 12 mai 2003

Affaire suivie par : **Catherine DEMONTROND**

☎ : **03.80.76. 29.10**

N/Réf. : MT/NB/CD – n° 581

Mail : catherine.demontrond@dr-bourg.travail.gouv.fr

Objet : Confirmation d'enregistrement de déclaration d'activité.

Monsieur le Président,

En application de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 complétée par le décret n° 2002-1176 du 17 septembre 2002, après vérification des renseignements nouveaux exigés que vous avez bien voulu me transmettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que vous **conservez le numéro d'enregistrement de déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation** qui vous avait été attribué précédemment, à savoir :

26.21.01887.21.-

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur régional du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle,

André GUILLON

